

# VITIVINICOLE

## LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE

Source : Agence Bio 2016

### En Nouvelle-Aquitaine :

- 841 exploitations viticoles bio
- La Gironde se classe en 2<sup>ème</sup> position au niveau national avec 8 010 ha en vigne bio et en 1<sup>ère</sup> en nombre d'exploitations

### En France :

- 9% de la SAU viticole est en bio
- 75% du vin bio commercialisé est vendu par des vignerons indépendants, contre 25% par des caves coopératives.

## LES ÉVÈNEMENTS

**15 juin 2017 - Apéro bio (33) :** dans le cadre du Printemps bio et en partenariat avec le CIVB et VBNA

>200 participants

**17 au 19 juin 2017 - WOW de Vinexpo (33) :** présentation de la charte Vin Bio Equitable

> 45 000 visiteurs

**20 décembre 2017 – Point Presse (33) :** présentation de la charte Vin Bio Equitable à la presse et aux blogueurs

> 4 journalistes

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Je tiens à remercier tous les membres de la commission vitivinicole et collaborateurs pour leur assiduité et leur dynamisme sans quoi rien ne serait possible ! La commission vitivinicole, au travers de Vin Bio Equitable, travaille sur un dossier qui correspond en tous points aux exigences des EGA, un tremplin qu'il ne faut pas rater !

Vincent Mercier, Président de la Commission

### VOTRE CONTACT :

Marie Delhoume - 06 61 91 63 82

Chargée de mission en charge de la commission vitivinicole et apicole / projets territoriaux en RHD

**Date(s) de la commission :** 8 septembre 2017 / 17 avril 2018 / 17 juillet 2018.

## LES SUJETS TRAITÉS

> **Promotion des vins bio :** salons professionnels bio, salons professionnels vinicoles, salons grand public ;

> **Dossier cuivre :** suivi de l'évolution de la réglementation concernant l'utilisation de la molécule de cuivre en viticulture bio ;

> **Evolution de la réglementation bio** notamment en vinification ;

> **Prospective filière viti-vinicole bio :** partie prenante dans l'étude prospective de la filière viticole bio à horizon 2020 mené par FranceAgriMer ;

> **Données filière :** mise en place de conventions avec le CIVB, CER France, et l'Agence Bio ;

> **Accompagnement de porteurs de projet :** Fonds Avenir Bio et mesure Amont /Aval.

## LES PROJETS EN COURS

### La Charte Vin Bio Equitable

Développement de la charte sur le territoire néo-aquitain.

### AMI TIGA : ( Appel à Manifestation d'Intérêts - Territoire Innovation Grande Ambition)

Participation de la commission comme représentant de la filière bio dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêts, sur les 4 chantiers en cours.

## VIN BIO EQUITABLE

Issue d'un partenariat entre INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et les Vignerons Bio de Nouvelle-Aquitaine, la charte Vin Bio Equitable a pour objectif, en plus d'assurer une qualité liée à l'environnement, de garantir une démarche équitable pour le producteur avec la vente de sa production à un prix rémunérateur. Un comité valide la juste rémunération du producteur, la qualité gustative du vin, ainsi que la conformité de l'analyse des résidus.

La Charte Vin Bio Equitable est une marque déposée à l'INPI, reconnue par le service des fraudes. Les « Vins Bio Equitable » sont facilement reconnaissables grâce à leur collerette estampillée du logo « Vin Bio Equitable ».

**36 vins chartés Vin Bio Equitable - 5000 hL**

**Pour en savoir plus : [vinbioequitable.com](http://vinbioequitable.com)**

